Les enjeux de la 3ème

Collège Jean Zay 2016-2017

Obtenir son DNB

Les principales nouveautés du brevet :

- L'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB
- **La physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre et la technologie sont désormais évaluées** lors d'une épreuve terminale.
- **8 heures d'épreuves écrites** contre 7 heures aujourd'hui.
- Une épreuve orale portant sur un sujet abordé par l'élève dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4.
- **Une cérémonie républicaine de remise des diplômes** aux élèves.

Deux épreuves écrites : 200 points

La première épreuve porte sur les programmes de **mathématiques** (2 heures) et de **sciences expérimentales et de technologie** (1 heure)

Une thématique commune

Des questions identifiées pour chaque discipline

Un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie.

La deuxième épreuve porte sur les programmes de **français** (3h), d'**histoire-géographie-enseignement moral et civique** (2h)

Une thématique commune

Une première partie (3 heures) consacrée aux compétences d'analyse et de compréhension de documents et de maîtrise de différents langages

Une seconde partie (2 heures) dédiée à la maîtrise orthographique de la langue écrite et à la capacité de rédiger

Des questions identifiées pour chaque discipline

Une dictée et un exercice de réécriture

Un travail d'écriture d'invention ou de réflexion, au choix

Deux épreuves écrites : 200 points

Mathématiques/Sciences:

- Après-midi : Épreuve 1 (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie) [3 h]

13 h - 15 h : Mathématiques ;

15 h 15 - 16 h 15 : Physique-chimie, ou sciences de la vie et de la Terre, ou technologie (ou disciplines spécifiques pour les candidats de série professionnelle).

Français/Histoire Géo EMC :

Épreuve 2 (français, histoire et géographie, enseignement moral et civique) [5 h]

- Matin : Analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages

9 h - 11 h : Questionnaire portant sur le corpus "histoire et géographie, enseignement moral et civique" ;

11 h 15 - 12 h 15 : Questionnaire portant sur le corpus "français"

- Après-midi : Rédaction et maîtrise de la langue

14 h - 14 h 30 : Dictée et réécriture ;

14 h 30 - 16 h : Travail d'écriture.

Une épreuve orale : 100 points

Une nouvelle épreuve orale de 15 minutes

Des collégiens impliqués : l'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires. L'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter.

Là encore, l'épreuve se déroule en deux temps : le candidat présente pendant 5 minutes son projet, puis il répond aux questions des examinateurs les 10 minutes restantes. **L'épreuve est notée sur 100 points** : 50 pour l'expression orale et 50 pour la maîtrise du sujet présenté. Les élèves peuvent être amenés à la passer dans leur collège du 15 avril jusqu'au dernier jour des épreuves écrites du DNB.

Évaluation du socle commun : 400 points

Le contrôle continu prend également une nouvelle forme. C'est l'évaluation des huit composantes du socle commun, lors du conseil de classe du troisième trimestre, qui compte.

Maîtrise insuffisante (10 points)

Maîtrise fragile (25 points)

Maîtrise satisfaisante (40 points)

Très bonne maîtrise (50 points)

Les domaines du socle commun

Art. D. 122-1.-Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122-1-1 est composé de cinq domaines de formation qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire :

« 1° Les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;

« 2° Les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;

« 3° La formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;

« 4° Les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;

« 5° Les représentations du monde et l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.»

Des points supplémentaires

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints

20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

Le DNB est attribué sur la base de **la somme des points obtenus pendant le**

contrôle continu (sur 400 points) et au contrôle terminal (sur 300 points) :

L'élève qui atteint au moins 350 points (700 / 2) est déclaré admis.

Il obtient la mention « assez bien » à partir de 420 points ;

La mention « bien » à partir de 490 points ;

La mention « très bien » à partir de 560 points.

Réussir son orientation

- La 3ème est un palier d'orientation

- Les élèves vont devoir faire un choix quant à la poursuite de leur scolarité en tenant compte de leur projet et de leurs résultats scolaires

Que peut-on faire après la 3ème ?

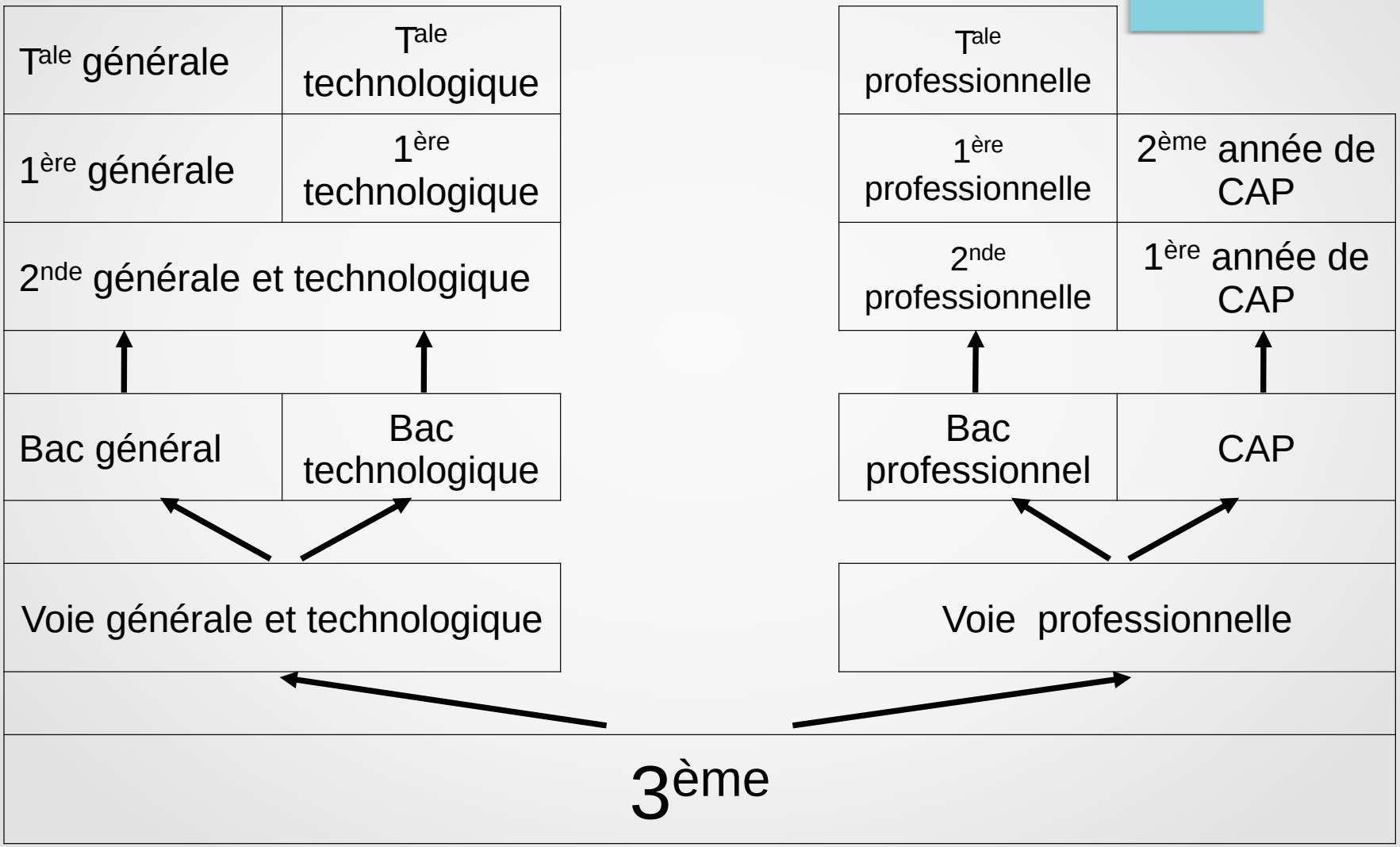

La voie générale et technologique

La voie générale et technologique

- Permet de préparer un Bac général ou un Bac technologique en 3 ans
- 1ère année commune à la voie générale et à la voie technologique : la 2nde GT
- Le choix du Bac se fait à la fin de la 2nde GT
- Demande <u>obligatoirement</u> de continuer ses études après l'obtention de son Bac

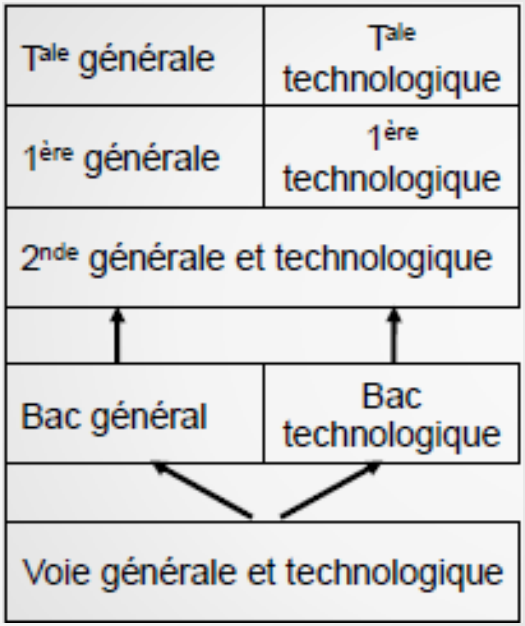

Programme de 2nde générale et technologique

Tronc commun (25H30)	Enseignements d'exploration (3H)	Enseignements facultatifs
-Français (4H) -Histoire-géographie (3H) -LV 1 et 2 (5H30) -ECJS (0H30) -Mathématiques (4H) -Physiques – chimie (3H) -SVT (1H30) -EPS (2H) -Accompagnement personnalisé (2H)	2 enseignement à choisir parmi ceux proposés par l'établissement dont le 1er est forcément un EE d'économie	A choisir parmi ceux proposés par l'établissement

La voie professionnelle

Programme de 2nde professionnelle

Enseignements généraux (16H ou 17H)	Enseignements professionnels (16H 30 ou 17H30)
-Français, histoire-géo (4H) - LV1 (2H) ou LV 1 et 2 (4H) -EMC (0H30) -Mathématiques (2H) ou mathématiques-sciences physiques et chimiques (4H) - Arts appliqués-cultures artistiques (1H) -SVT (1H30) -EPS (2H ou 3H) -Accompagnement personnalisé (2H30)	- Enseignements professionnels (13H45) -Prévention-santé-environnement (1H) - Economie-gestion (1H) - Enseignements généraux liés à la spécialité (1H45)

Les secteurs professionnels

Production	Tertiaire
-automobile -chimie -physique -électronique -électrotechnique -habillement -textile -industries graphiques -matériaux -mécanique -productique -transport -magasinage	-secrétariat -comptabilité -commerce -hôtellerie -restauration -alimentation -santé -social
Bâtiment	**Agricole**
-finition -gros œuvre -installation sanitaire…	-horticulture -travaux forestiers -aménagement de l'espace -production -agro-équipement

La voie professionnelle

- Permet de préparer un Bac professionnel en 3 ans ou un CAP en 2 ans

- Le Bac pro et le CAP se préparent soit en lycée professionnel soit en apprentissage

- Pour les élèves qui souhaitent apprendre rapidement un métier, qui veulent une approche plus concrète et pratique des enseignements

- Possibilité après l'obtention de son diplôme d'entrer sur le marché du travail ou de continuer ses études

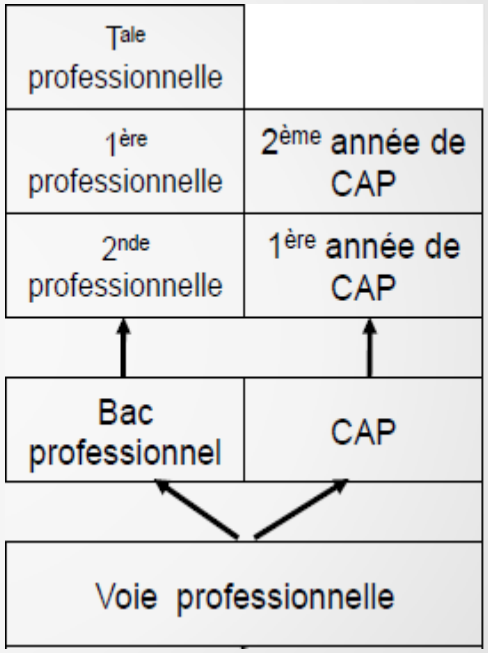

Pour réussir son année de 3ème un maître mot :

le travail – les notes comptent encore pour obtenir son DNB et réussir son orientation

Se donner la possibilité de choisir et non de subir

Ne pas avoir de regrets à la fin de l'année

Se renseigner

- Semaine de stage d'observation
- Mini stage en lycée professionnel
- Journées portes ouvertes des établissements
- Rendez-vous avec un-e Conseiller-ère d'Orientation-Psychologue
- Les professeurs
- Recherches documentaires au CDI ou au CIO
- La brochure ONISEP "après le 3ème "
- Le site ONISEP

Le calendrier de l'année

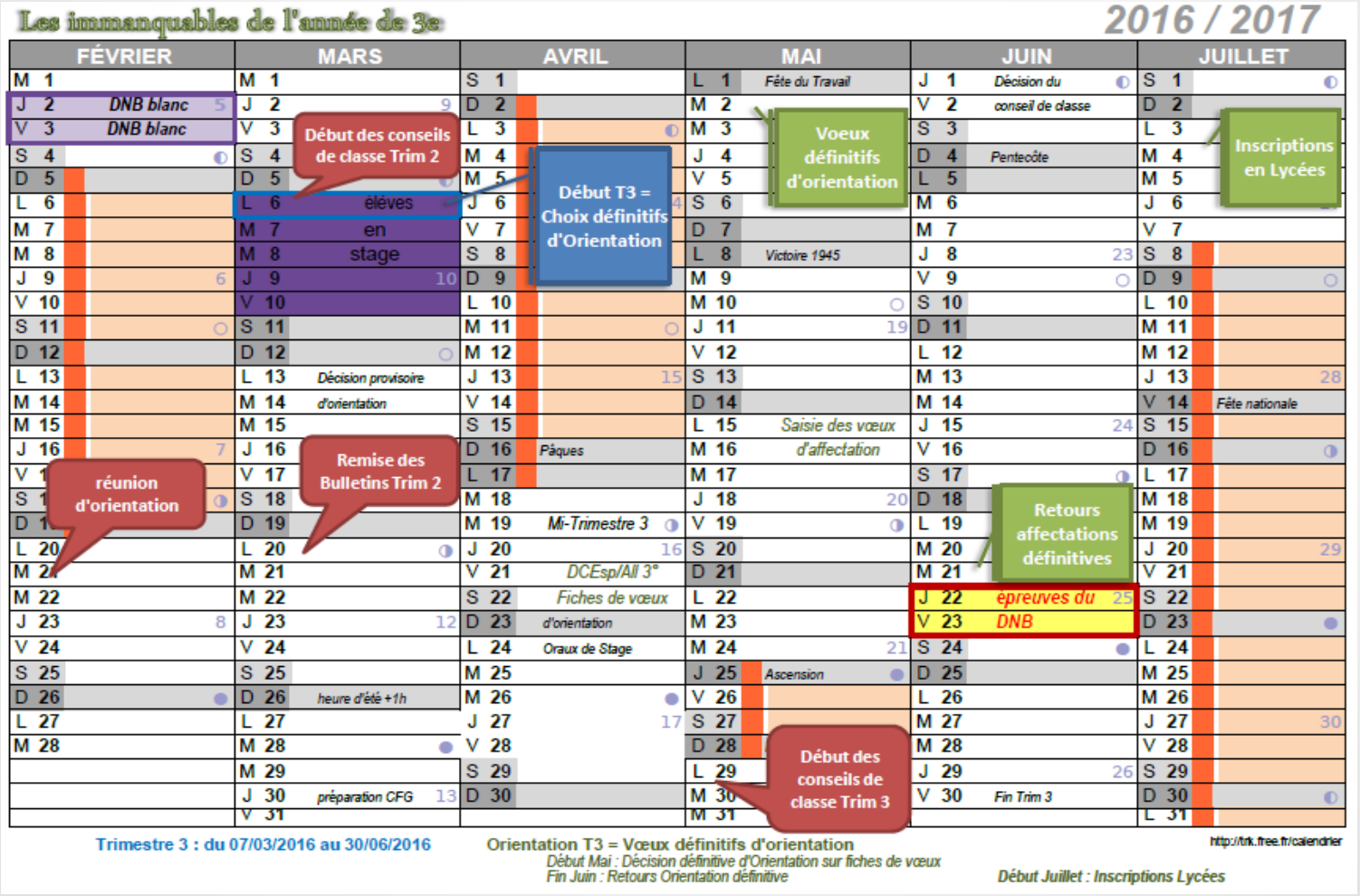

Le calendrier de l'année

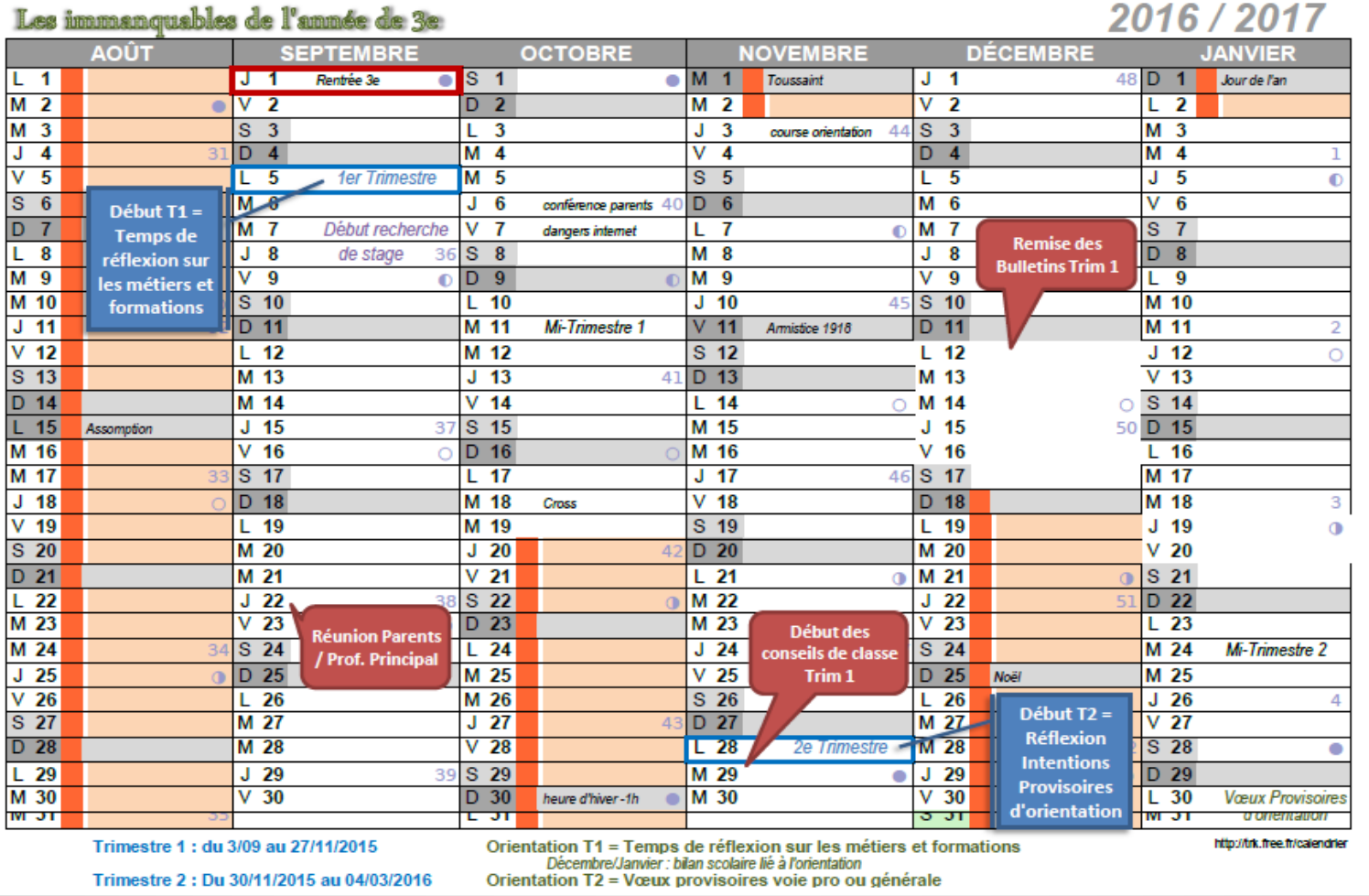

Bonne année scolaire à toutes et tous !

Salle des professeurs

3èmeB : M. Avignon : salle 101

3èmeC : M. Marsaleix : salle 108

3èmeD : Mme Cachapa : salle 209

3èmeF : Mme Leclère : salle 109

3èmeG : M. André : salle 107